

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE DE ST-SAPHORIN

Dimanche 21 mars 2021
Documents et votes en ligne et par correspondance

Cette assemblée ne pouvant avoir lieu en présentiel en raison des directives sanitaires, les documents ont été mis à disposition par voie électronique et postale. Les annexes et formulaires étaient disponibles sur internet à partir du 15 mars 2021 et, sur demande, ces documents ont été envoyés par courrier.

Le dernier délai pour le vote par courrier postal ou par internet a été fixé au 31 mars 2021.

L'ordre du jour était le suivant :

1. **Adoption du PV du 20 décembre 2020** (annexe 1)
2. **Rapport sur la vie de la paroisse en 2020** (annexe 2)
3. **Comptes 2020** (annexe 3)
4. **Rapport de la commission de gestion** (annexe 4)
5. **Projets 2021** (annexe 5)
6. **Election d'un(e) membre au bureau de l'Assemblée de paroisse** (annexe 6)

Le dépouillement des bulletins de votes reçus au 31 mars 2021 a été effectué samedi 3 avril 2021 par MM. et Mme :

- Eliane Monnier, St-Saphorin
- Jean-Claude Chevalley, St-Saphorin
- Olivier Pasche, Chexbres

Au total, 23 paroissiens ont voté, dont 21 par vote électronique et 2 par courrier papier. Les résultats des votes sont les suivants :

1. **Adoption du PV du 5 juillet 2020**

Le procès-verbal est adopté à 23 voix, sans avis contraire et sans abstention.

2. **Rapport sur la vie de la paroisse en 2020**

Cet objet n'a pas fait l'objet d'un vote.

3. **Comptes 2020**

Les comptes ont été acceptés à 21 voix, sans avis contraire et avec 2 abstentions.

4. Rapport de la commission de gestion

Le rapport de la commission de gestion a été accepté à 21 voix, sans avis contraire et avec 2 abstentions.

La décharge au Conseil de paroisse pour sa gestion de l'année 2020 a été acceptée à 20 voix, sans avis contraire et avec 3 abstentions.

5. Projets 2021

Cet objet n'a pas fait l'objet d'un vote.

6. Election d'un(e) membre au bureau de l'Assemblée de paroisse

L'élection de Madame Eliane Monnier au bureau de l'assemblée de paroisse a été acceptée à 23 voix, sans avis contraire ni abstention.

Les scrutateurs ont signé un décompte papier attestant de ces résultats qui est conservé avec le procès-verbal original.

Les annexes 1 à 6 mentionnées ci-dessus se trouvent en pièces jointes à ce procès-verbal.

Paroisse de St-Saphorin

Le Président

La secrétaire

Olivier Pasche

Marcelline Brun